

### Pandémie de la COVID-19

#### **François Legault appelle toutes les personnes du réseau de la santé qui sont absentes à revenir travailler pour combattre le virus**

**Québec, le 23 avril 2020** – Le premier ministre du Québec, François Legault, a lancé un appel à tout le personnel de la santé : « On a besoin de vous dans le réseau ! »

Actuellement, dans l'ensemble du réseau de la santé, 9 500 personnes sont absentes, soit 800 de plus que la veille. Ainsi, 4 000 travailleurs ont contracté la COVID-19 et 5 500 sont absents pour toutes sortes de raisons, y compris la crainte de tomber malades. Alors que la situation demeure inquiétante dans plusieurs résidences pour personnes âgées, François Legault a demandé à tous les travailleurs de la santé qui ont fini leur quarantaine, qui sont rétablis ou qui ont des craintes de revenir au travail pour prêter main-forte.

#### **Renouvellement des primes**

François Legault a profité de son point de presse quotidien pour annoncer que toutes les primes COVID-19 octroyées aux travailleurs de la santé, qui devaient se terminer le 30 avril, sont prolongées jusqu'au 31 mai. C'est un autre geste qui témoigne de la reconnaissance du gouvernement du Québec à l'endroit de nos anges gardiens, au front pour lutter contre le virus.

« Les négociations avec les syndicats pour bonifier les salaires des préposés aux bénéficiaires de façon permanente avancent bien », a ajouté M. Legault.

#### **Réouverture graduelle pour assurer une immunité naturelle**

Le premier ministre a expliqué le concept d'immunité naturelle pour démontrer l'importance de procéder prochainement à une réouverture graduelle de l'économie et de certains secteurs.

En adoptant des mesures fortes en amont de la crise, les Québécois ont réussi à éviter une augmentation exponentielle de propagation du virus. Cela dit, il n'y aura pas de vaccin avant plusieurs mois. « Il faudra donc apprendre à vivre avec le virus », a mentionné François Legault. Ainsi, si la population reste confinée, il n'y aura pas d'immunité. Or, pour éviter une deuxième vague de la COVID-19, il faut qu'une immunité naturelle se développe dans les prochains mois, d'où le déconfinement graduel des personnes qui sont moins à risque.

« Il faut faire ça très prudemment, en protégeant les personnes qui sont à risque. C'est le défi que toutes les sociétés doivent relever. Plus il y aura de monde immunisé en septembre et moins le virus va réussir à se propager rapidement », a expliqué M. Legault.

Le premier ministre a rappelé que le gouvernement tiendra compte des différences régionales dans son plan de réouverture économique, qui sera présenté la semaine prochaine. En effet, ce sont les régions de Montréal et de Laval qui demeurent les plus touchées par la COVID-19, avec la grande majorité des nouveaux décès et des hospitalisations.

#### **Remerciements du jour**

M. Legault a dédié ses remerciements du jour à tous les employés et dirigeants d'entreprises qui travaillent jour et nuit pour fabriquer des blouses ainsi que des équipements médicaux et de protection pour protéger nos anges gardiens. Le premier ministre a cité en exemple les entreprises DELFAB, George Courey, MIP, Le Château, Logistik Unicorp, Samuelshon, Second Clothing, Shan, Tricot Liesse et Vêtements SP.

« Nous avons assez de masques et de gants pour les prochaines semaines. Là où on est serrés, c'est pour les blouses. Heureusement, nous avons des entreprises ici, au Québec, qui commencent à nous en livrer. Je vous remercie ! », a conclu François Legault.

#### **Citation :**

« Nous vivons une période difficile dans nos résidences pour aînés, mais on ne doit pas se laisser abattre. Au contraire, on doit se relever les manches pour s'occuper de ces personnes qui ont bâti le Québec. J'appelle toutes les personnes du réseau de la santé qui sont absentes à revenir pour nous aider. Je comprends aussi qu'il y a des inquiétudes, mais il faut commencer à relancer notre économie, graduellement. Plus il y aura de gens immunisés en septembre et moins le virus réussira à se propager. Ce n'est pas le temps de chercher des coupables, c'est le temps d'être unis. On va s'en sortir ensemble. »

*François Legault, premier ministre du Québec*

**Faits saillants :**

- En date du mercredi 22 avril 2020, à 18 h, il y avait au Québec 21 838 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19, une augmentation de 873.
- 1 411 personnes étaient hospitalisées, dont 207 aux soins intensifs, une augmentation de 8 par rapport au dernier bilan.
- 4 484 personnes initialement atteintes sont par ailleurs guéries de la COVID-19, une augmentation de 193 par rapport au dernier bilan.
- Le bilan des décès s'élève à 1 243 au Québec, une augmentation de 109 par rapport au dernier bilan.

**Rappel des consignes :**

Pour limiter autant que possible la propagation du coronavirus, il est important, notamment :

- de se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon, durant vingt secondes, particulièrement lorsqu'on arrive de l'extérieur ;
- de se désinfecter les mains avec une solution à base d'alcool si l'on n'a pas accès à de l'eau et à du savon ;
- de conserver une distance de deux mètres avec les autres personnes ;
- d'éviter tout rassemblement ;
- de rester chez soi, sauf en cas de nécessité.

En cas d'apparition de symptômes :

- s'isoler ;
- tousser à l'intérieur de son coude ;
- jeter ses mouchoirs immédiatement après leur utilisation et se laver les mains par la suite ;
- consulter le *Guide autosoins* ou appeler la ligne 1 877 644-4545 pour connaître les mesures à prendre.

**Liens connexes :**

- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).
- Il est possible d'obtenir de l'information en utilisant la ligne coronavirus selon l'indicatif régional de votre localité :
  - 418 644-4545
  - 450 644-4545
  - 514 644-4545
  - 819 644-4545
  - 1 877 644-4545 (sans frais)
- Pour être à l'affût des mises à jour des données, suivez le compte Twitter du ministère de la Santé et des Services sociaux : [https://twitter.com/sante\\_qc](https://twitter.com/sante_qc) (@sante\_qc).

- 30 -

**Source :** Ewan Sauves  
Attaché de presse  
Cabinet du premier ministre  
514 585-4451  
[ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca](mailto:ewan.sauves@mce.gouv.qc.ca)

Cci : Personne de comté